

**22RES07_1**

PILOTAGE ET GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

PRESENTIEL / DISTANCIEL

NOMENCLATURES DES BESOINS ET PRESTATIONS SERAFIN PH : APPROPRIATION

Contexte

Le secteur médico-social est actuellement impacté par de nombreuses réformes visant la recherche d'efficacité et à une plus grande prise en compte des besoins des personnes accompagnées. Cette dynamique - dont la finalité est notamment la transformation de l'offre médico-sociale vers une visée plus inclusive - s'accélère. Ainsi, de nombreuses réformes se mettent opérationnellement en œuvre et viennent participer de cette transformation : RAPT, généralisation des CPOM, systèmes d'informations partagées, réforme des autorisations, Communautés 360 ... Composantes de cette transformation, les nomenclatures développées dans le cadre de la réforme de la tarification SERAFIN PH, ambitionnent de créer un langage commun harmonisé décrivant à la fois les besoins des personnes en situation de handicap et les prestations envisagées pour y répondre.

Cette formation centrée sur les nomenclatures vise à en assurer une première appropriation. Mobilisant le kit développé par le réseau UNIOSS-URIOPSS pour le compte de la CNSA, la présente formation permet une prise de contact approfondie des arcanes des nomenclatures et de leurs usages.

Objectifs / Compétences visées

- Comprendre le projet SERAFIN PH (Tarification / Nomenclature)
- Connaitre et comprendre les concepts définis dans les nomenclatures
- Connaitre les différentes composantes des nomenclatures et en comprendre les mécanismes
- Percevoir l'intérêt de l'utilisation des nomenclatures pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap

Contenu

De la genèse du projet SERAFIN PH aux nomenclatures actuelles

- Aux origines de la réforme : Tarifier les ESMS en fonction des besoins des PSH accompagnés (Rapport Jeannet-Vachey)
- L'évolution de la réforme et la mise en avant des nomenclatures
 - L'organisation et la méthode d'élaboration de la réforme SERAFIN PH
 - L'élaboration des nomenclatures des besoins et des prestations comme préalable à la réforme tarifaire
 - Le cheminement des différentes études (études de coûts / études nationales de coûts / étude repère)
 - Une réforme tarifaire qui s'affranchit de la nomenclature – présentation de la dernière version du modèle tarifaire
 - Une nomenclature dont la vocation n'est pas d'être un référentiel tarifaire

Les nomenclatures au concret : Description / Manipulation / Usages

[Kit pédagogique CNSA modules 1 à 6]

- Les nomenclatures des besoins et des prestations, de quoi s'agit-il ?
 - Le nécessaire exercice de définition d'une notion clé : la nomenclature
 - La définition de la notion de besoin et son évolution
 - La définition des prestations directes et indirectes
- Les nomenclatures des besoins et des prestations dans le détail
 - Présentation des composantes directes des besoins et des prestations
 - Manipuler les composantes : jouons avec les nomenclatures !
 - Maîtriser les subtilités de la nomenclature
- Mise en travail des nomenclatures à l'appui de situations concrètes
- Panorama des usages des nomenclatures

Date(s) & Lieu(x)

14 avril 2022 - Narbonne
10 mai 2022 - DISTANCIEL
20 octobre 2022 - Montpellier

Formation déclinable sur site

Durée

1 jour - 7 heures - 9h30 - 17h00

Tarif(s)

199 € - Adhérent / 365 € - Non-adhérent

Formation sur site : Coût pédagogique 900€/j. / 1250€/j. [Non-adhérent] / 1100€/j. [Collectivités publiques] [hors frais d'annexes]

Public

Dirigeants salariés et bénévoles, tout salarié d'ESMS du secteur handicap. Agents des autorités de tarification et de contrôle. Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Exercices et cas pratique. Echanges avec et entre les participants. Ressources et support remis aux participants.

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation. En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire, permettront d'évaluer les acquis. En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation. Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Ludovic MARIOTTI, conseiller technique Autonomie/politiques du handicap ou Nam Phuong LACROIX, conseillère technique, Evaluation/Projet ou Angélique THERON, conseillère technique Autonomie

Le contenu de la formation s'adapte en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable

